

Le contrat d'appui à la filière semences et plants en région Centre – Val de Loire



Le coût du projet s'élève à **8 210 942 €** de 2015 à 2019



Le Conseil régional finance le CAP Filière Semences et Plants à hauteur de **908 010€** pour 4 ans. (sur 2 910 107€ éligibles aux subventions du Conseil Régional)

Partenaires du projet :



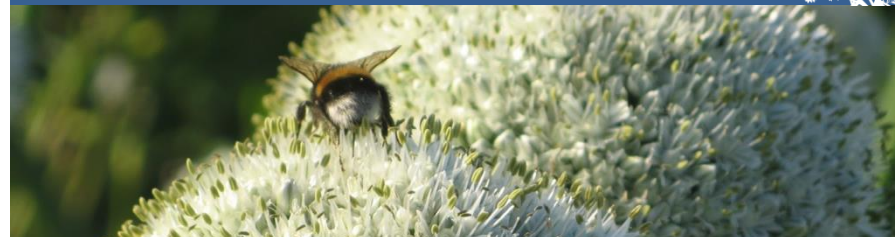
Et Fertiberry Semences, GAEC du Coudray, Syndicat Semences Mais 41, Fédération de Chasse du Centre, ...

SIGNATAIRES DU PROJET

FEDERATION NATIONALE DES AGRICULTEURS MULTIPLICATEURS DE SEMENCES
Maison de l'Agriculture
Route d'Orléans
18230 ST DOULCHARD
02,48,23,04,83

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE CENTRE – VAL DE LOIRE
13 av. Droits de L'Homme
45 000 ORLEANS
02,38,71,91,09

Le contrat d'appui à la filière semences et plants en région Centre – Val de Loire



Une filière régionale porteuse de diversité cultivée

Avec plus de **44 000 ha** en 2014, c'est la 2^e région française en termes de surface de production de semences et plants

La région Centre - Val de Loire, leader pour la production de certaines espèces

La région Centre – Val de Loire est seconde en termes de surfaces de multiplication et de produit brut, avec 44005 ha (12,1% des surfaces nationales). Elle concentre notamment la quasi-totalité des surfaces de multiplication françaises d'épinard (95%), de mâche (81%) ou de trèfle incarnat (76%). Sa situation géoclimatique lui permet de répondre à des marchés spécifiques, comme le marché précoce à l'export pour le plant de pomme de terre.

La force régionale : une filière organisée, et des agriculteurs multiplicateurs réputés pour leur technicité

Prêt de 30 établissements semenciers sont implantés dans la région et au total une

centaine d'établissements proposent des contrats de multiplication dans la zone. Les atouts régionaux : une diversité des sols, des possibilités d'irrigation, et un réseau de multiplicateurs techniques, bien équipés et passionnés.

Produire des semences et des plants : une exigence de qualité

La production de semences répond à des normes strictes, tant au niveau de qualité de germination, de pureté des lots, qu'au niveau sanitaire. Elles sont le vecteur du progrès génétique pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain.

L'expérimentation réalisée localement est indispensable pour répondre à ces exigences, en particulier pour s'adapter aux préoccupations sociétales et environnementales.



Le contrat d'appui à la filière semences et plants en région Centre – Val de Loire

Un contexte qui reste cependant difficile



- ▶ De fortes contraintes sur les facteurs de production qui menacent leur pérennité et accroissent les risques d'échec en culture : possibilités d'irrigation, lutte contre les bio-agresseurs, etc.
- ▶ Une stagnation du nombre d'agriculteurs multiplicateurs, malgré la dynamique engagée lors du premier CAP FILIERE
- ▶ Des difficultés à trouver et fidéliser de la main d'œuvre occasionnelle, en particulier dans les zones de production isolées.
- ▶ L'un des plus faibles taux d'utilisation national de semences certifiées dans le cas de certaines espèces (en particulier les céréales).
- ▶ Une production de semences biologiques qui peine à décoller sur certaines espèces, malgré un contexte réglementaire favorable au développement des surfaces.

Cinq enjeux majeurs pour pérenniser et développer la production de semences et plants en région Centre – Val de Loire

FAVORISER L'ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION ESSENTIELS

Répondre aux contraintes réglementaires et agro-environnementales croissantes, qui nécessitent le développement de nouvelles solutions techniques. Sécuriser la problématique de l'irrigation en production de semences qui reste un facteur déterminant dans la diversité cultivée en région Centre. Consolider la dynamique autour de la mécanisation et de l'emploi partagé, pour apporter des réponses collectives ou individuelles, adaptées à la configuration de chaque type d'exploitation

DÉVELOPPER L'UTILISATION DE SEMENCES CERTIFIÉES

Promouvoir les atouts des semences certifiées.

MAINTENIR LE RESEAU ET LA TECHNICITE DES MULTIPLICATEUR

Assurer le renouvellement du réseau de producteurs et renforcer leur formation et leur appui technique.

SÉCURISER LES PRODUCTIONS À POLLINISATION ENTOMOPHILE ET CONTRIBUER À LA PROTECTION DES POLLINISATEURS

Pérenniser les liens engagés avec la filière apicole, et expérimenter sur la gestion de la coexistence des cultures, vis-à-vis des échanges polliniques et de la concurrence pour les pollinisateurs.

ANTICIPER LES BESOINS EN SEMENCES BIO

Évaluer le potentiel de développement et répondre aux contraintes techniques en culture.

Le programme d'actions en 5 axes stratégiques



MAINTENIR LE NIVEAU D'EXCELLENCE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE RÉGIONALE

- ▶ Soutenir l'expérimentation pour adapter les productions à l'évolution des contraintes réglementaires en termes d'intrants, d'eau et de pollinisation.
- ▶ Transférer les nouvelles références techniques sur le terrain.
- ▶ Former et accompagner techniquement les multiplicateurs.

FACILITER L'ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION

- ▶ Favoriser l'emploi de main d'œuvre saisonnière et permanente, ainsi que sa formation : organisation de réseaux, aide à la gestion des démarches administratives.
- ▶ Faciliter l'accès à l'eau pour les productions de semences et de plants.
- ▶ Renforcer les liens avec la filière apicole.
- ▶ Soutenir les investissements matériels spécifiques à la production de semences.

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA FILIÈRE

- ▶ Renforcer la communication sur la filière auprès des établissements d'enseignement.
- ▶ Créer une identité « Filière semences et plants » en région Centre – Val de Loire.

FAVORISER L'UTILISATION DES SEMENCES CERTIFIÉES

- ▶ Développer un argumentaire régional sur les atouts de la semence certifiée.

PILOTER LA STRATEGIE DU PROJET DE FILIERE

Le nouveau projet CAP SEMENCES & PLANTS, dit de seconde génération a été adopté le 22 juin 2015 par les élus de la commission permanente du Conseil Régional. Signé le 1^{er} octobre 2015 par la vice présidente du Conseil régional, Marie Madeleine MIALOT, le président de la Chambre régionale d'Agriculture Centre – Val de Loire, Jean-Pierre LEVEILLARD, et le président de la FNAMS Jean-Noël DHENNIN, il entre maintenant dans sa phase opérationnelle.

Ce projet est piloté par la FNAMS avec l'appui technique de la Chambre régionale d'agriculture du Centre – Val de Loire, et fédère 28 partenaires.